**Dupaski Festival 2023 - Rathvel Challenge - Concept de Sécurité**

**Le concept de sécurité suivant a été conçu sur deux principes: d’abord LA DIMINUTION DES RISQUES et de leur gravité avec des mesures restant réalistes et abordables, le risque 0 n’existant cependant pas, l’organisation a jugé important de fonder sa logique également sur le prince de REACTIVITÉ MAXIMALE en cas d’accident.**

**Note: la stratégie suivante n’aurait pas pu être élaborée sans les conseils des autorités policières fribourgeoises compétentes en matière d’événements sportifs, que nous tenons à remercier. Notamment le sergent-major Ecoffey, qui s’est montré particulièrement accessible.**

**DIMINUTION DES RISQUES**

**Organisation:**

Un responsable de la sécurité sera nommé et aura pour fonction de veiller à ce que les principes énumérés dans ce document soient respectés tout au long de l’événement.

**Participants:**

Le nombre de participants est limité à 300 participants afin de s’assurer d’un bon déroulement de l’événement.

**Parcours:**

Le choix d’un parcours en montée ne comprenant pas de descente a été réalisé afin de permettre aux participants de tous niveaux de participer à cet événement. Les ski à roulettes ne possédant pas de freins, il faut une certaine maîtrise avant de pouvoir s’aventurer sur des parcours comprenant des descentes.   
Le fait d’avoir un parcours comprenant uniquement de la montée permet aussi d’avoir une vitesse moyenne beaucoup plus faible que sur une boucle au plat. Ce qui réduit aussi nettement les risques.

**Trafic:**

Sous les conseils de la police, **il a été convenu qu’une fermeture totale de la voie public n’est pas nécessaire,** et la solution la plus adéquate est celle de former une bulle hermétique de sécurité par l’aide de motards (Les Motards-en-Folie [contact@lmef.ch](mailto:contact@lmef.ch)) qui circuleront devant le groupe de tête.

Au besoin, ces motards s’arrêteront et bloqueront le trafic momentanément sur les intersections franchies par le parcours, ou aussi afin de faire se mettre de côté un véhicule circulant sur le parcours. Une fois le peloton de tête passé, le motard qui s’est arrêté est tenu de continuer à sécuriser le passage pendant 2 minutes, suite à quoi il ira retrouver le reste du groupe de motards à l’avant de la course soit en longeant le parcours, soit en coupant par les routes entre la boucle du parcours. Le nombre exact de motards employés ainsi que leur protocole de fonctionnement sera déterminé par ces derniers et soumis à une ultime évaluation du Sergent-Major Ecoffey de la police fribourgeoise.

De plus, un nombre encore inconnu de bénévoles munis de gilets jaunes et de sifflets seront placés aux croisements des routes communales et cantonales. Ces bénévoles auront pour mission de sensibiliser les véhicules qui s’engagent sur le parcours en leur indiquant qu’il s’engagent sur une course et en leur demandant de bien vouloir circuler à vitesse réduite et dans le sens de la course. Le nombre de bénévoles nécessaire sera fixé par la Police Communale.

En cas de danger nécessitant l’interruption de la course, les bénévoles devront utiliser leur sifflet. Il sera expliqué aux coureurs qu’il devront ralentir ou s’arrêter s' ils entendent des bruits de sifflet en approchant les bénévoles.

Il a été vérifié avec la police que ces bénévoles n’ont pas l’obligation d’être formés pour la régulation du trafic.

**Balisage:**

Des barrières vauban, des cônes, ruban de signalisation, ainsi qu’une arche gonflable seront installés sur l’aire de départ au parking du Grand-Clos ainsi qu’à l’aire d’arrivée au sommet du parcours.

De plus, Il y aura des dispositifs supplémentaires sur la voie publique indiquant le déroulement d’une manifestation afin d’avertir les automobilistes comme il sera convenu avec la police.   
Sur le parcours, des flèches seront tracées à la peinture éphémère sur la route afin d’indiquer le sens général du parcours.

**Mesures additionnelles:**

Des mesures de sécurité additionnelles concernant principalement le comportement des athlètes et le déroulement de la course sont mentionnées dans le règlement.

**REACTIVITÉ MAXIMALE**

**Dispositif médico-sanitaire:**

Une organisation professionnelle, le service des Samaritains de Fribourg ([info@samaritains-fr.ch](mailto:info@samaritains-fr.ch)), sera mandatée afin d’assurer la gestion d’une situation critique dans le cas où elle se produirait. Le nombre ainsi que l’emplacement des samaritains devant être employés sur chaque événement sera déterminé par les samaritains eux-mêmes.

**Communication:**

Un groupe Whatsapp contenant le comité d’organisation, les bénévoles et personnes assignés aux différents carrefours, les samaritains et les entraîneurs officiels sera créé pour unique fonction d’optimiser le temps de réaction en cas d’accident ou d’imprévu. Les bénévoles et l’organisation communiqueront via un groupe Whatsapp séparé pour les discussions concernant la circulation uniquement.

Il sera rappelé à toutes personnes citées ci-avant qu’elles devront avoir leur téléphone chargé et accessible.

Un total maximum de 20 entraîneurs officiels seront désignés durant l’événement. Ces entraîneurs seront autorisés à suivre les pelotons de têtes masculin et/ou féminin à vélo le samedi 24 Juin. Il est du devoir de ces entraîneurs de porter assistance à n’importe quel athlète qui manifeste des signes de détresse.

En cas d’accident, c’est la personne nommée “responsable de la sécurité” du comité d’organisation qui gérera la communication avec les secours.  
Un briefing aura lieu 30 minutes avant l’ouverture du parcours afin de le rappeler aux bénévoles, plantons mandatés, entraîneurs, samaritains, et au comité d’organisation en s’assurant que tous connaissent le numéro de téléphone du responsable de la sécurité.

De plus, les personnes mentionnées dans ce paragraphe devront toutes avoir lu ce document de concept de sécurité avant le jour de la course.

**Profil médical:**

À son arrivée sur l’événement, chaque athlète aura le choix de remplir un questionnaire permettant d'établir un profil médical contenant des informations pertinentes en cas d’urgence médicale (allergies, opérations importantes, troubles particuliers, contacts d’urgence, etc.). Ces fiches seront gardées à portée de main durant l’événement par la personne de l’organisation nommée responsable de la sécurité afin qu’il/elle puisse les consulter rapidement si besoin est.

**Secours:**

Les hopitaux environnant tel que le centre médical de la Veveyse (cmveveyse.ch), l’HFR Riaz ([www.h-fr.ch](http://www.h-fr.ch)), et encore l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) seront prévenus du déroulement d’un événement sportif les matins de chaque compétition. Comme inscrit dans le protocole des Samaritains, le 144 sera aussi alerté par ceux-ci à chaque ouverture de leurs postes.